

6.5

Interdictions

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

1608557 Ontario Inc.

Interdit à 1608557 Ontario Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers annuels et ses rapports de gestion annuels des exercices terminés les 31 décembre 2005, 2006 et 2007 ainsi que ses états financiers intermédiaires et ses rapports de gestion intermédiaires des périodes terminées les 31 mars, 30 juin et 30 septembre 2006, 2007 et 2008 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 10 décembre 2008.

Décision n°: 2008-FIIC-0060

GSI Group Inc.

Interdit à GSI Group Inc., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire de la période terminée le 30 septembre 2008 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 10 décembre 2008.

Décision n°: 2008-FIIC-0061

ViRexx Medical Corp.

Interdit à ViRexx Medical Corp., à ses porteurs de titres, à tous les courtiers en valeurs et à leurs représentants, ainsi qu'à toute autre personne, toute activité reliée à des opérations sur les valeurs de l'émetteur, parce que celui-ci ne s'est pas conformé aux obligations de dépôt de ses états financiers intermédiaires et son rapport de gestion intermédiaire pour la période terminée le 30 septembre 2008 prévues au Règlement 51-102.

L'interdiction est prononcée le 5 décembre 2008.

Décision n°: 2008-FIIC-0055

6.5.2 Révocations d'interdiction

Aucune information.